

<i>Instructions de 1923 et 1938, reprises en 1945</i>	<i>Plan de rénovation du français dit plan Rouchette (1969)</i>
Objectifs	
<p>1938 A l'école primaire, jusqu'au certificat d'études, la tâche est d'enseigner <i>la pratique exacte et sûre de la langue</i>. Cette connaissance une fois acquise, l'étude de la langue française devient <i>un enseignement de culture</i>.</p>	<p>Enfin, l'apprentissage et la pratique de la langue écrite, l'apprentissage d'une utilisation constructive de documents divers (parlés, écrits, filmés) permettent de faire de la langue maternelle l'instrument nécessaire et privilégié d'une vraie culture générale. L'enseignement rénové du français devrait donc faciliter l'accès de tous les enfants à une langue qui permette l'enrichissement de la communication avec autrui, l'expression écrite et orale personnalisée, et rende ainsi possible, pour un plus grand nombre d'entre eux, la poursuite d'études secondaires longues.</p>
« Une conquête progressive de la langue adulte élaborée »	
<p>1938 La langue française que les maîtres enseignent n'est pas celle que les enfants emploient spontanément.</p> <p>Les enfants ont appris de leurs mères, de leurs familles et de leurs camarades la langue maternelle; ils ont acquis en parlant les habitudes linguistiques de leur milieu. Ils parlent une langue mêlée de mots d'argot et de termes impropres, indifférente aux accords essentiels de genre et de nombre, ignorant la valeur des temps et des modes. A l'école, les maîtres enseignent l'usage correct, le bon usage de la langue. Quand un élève emploie un mot à la place d'un autre, ou bien en défigure la prononciation, quand il construit une phrase suivant une syntaxe usuelle mais populaire, c'est la tâche du maître d'enseigner la prononciation exacte et la signification précise du mot, la construction correcte des propositions et des phrases. Cependant, le milieu familial et social résiste à cette action de l'école. C'est pourquoi l'enseignement pratique de la langue française est nécessaire tout au long de la scolarité.</p> <p>Dans une autre intention, l'enseignement du français peut se proposer de faire réfléchir les enfants sur la langue qu'ils parlent, qu'ils lisent ou qu'ils écrivent; on peut passer en revue les divers moyens d'expression d'une même idée, classer les sens divers d'une même expression, rechercher enfin comment certaines formes du langage correspondent à certaines nuances de la pensée. Les mots, les constructions, sont des faits entre lesquels la réflexion peut découvrir et mettre en lumière les rapports ou les lois que nous appliquons inconsciemment en parlant ou en écrivant. Amener l'enfant à prendre conscience de ces rapports et de ces lois, c'est une discipline de l'intelligence et un incomparable instrument de culture.</p> <p>Mais cette discipline présuppose la connaissance pratique de la langue. Pour réfléchir sur les formes et sur les lois du langage, il faut d'abord les posséder et savoir déjà les appliquer exactement et sûrement.</p>	<p>La 'liberté de parole' n'est pas un pouvoir inné qu'il suffit d'exercer en situation, pour le maîtriser. On ne saurait se contenter chez l'enfant du simple besoin, spontané ou provoqué, de s'exprimer. C'est ici que doivent intervenir les exigences de l'éducateur qui a pour mission d'aider l'enfant à progresser, c'est-à-dire à utiliser sa langue maternelle d'une manière de plus en plus efficace, donc de plus en plus créatrice, et, pourtant, de plus en plus libre.</p> <p>L'entraînement à la communication n'y suffit pas ; des exercices systématiques d'apprentissage de la langue, dont le principe est présenté ci-dessous peuvent très certainement donner aux enfants - et en particulier aux plus défavorisés d'entre eux - une liberté de parole effective. Ainsi, les enfants devraient-ils parvenir, par une conquête progressive et imitative, au niveau de la langue adulte élaborée et au niveau de la langue des textes d'auteurs. Pour trouver sa pleine efficacité, l'apprentissage de la langue orale et de la langue écrite se fonde :</p> <p>a) sur le fonctionnement de la langue dans des situations de communication motivée,</p> <p>b) sur une action pédagogique continue, reposant essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'imprégnation de la langue de l'enfant par la langue adulte élaborée. Celle-ci peut prendre la forme soit d'exercices très systématisés, inspirés des exercices structuraux d'apprentissage des langues étrangères - soit d'exercices de reconstitution de textes d'auteurs. - sur une grammaire et une étude du vocabulaire, intuitives d'abord, et progressivement réflexives.
Quelle langue enseigner ?	
<p>1938 Au cours supérieur, et en général à l'école élémentaire, c'est la langue actuelle qu'il s'agit</p>	<p>1. Le premier de ces objectifs consiste à mettre l'enfant en possession de sa langue maternelle, en lui donnant la possibilité d'en utiliser toutes les ressources. Il s'agit de lui faire</p>

d'enseigner, et non point la langue classique, qui diffère beaucoup de la nôtre.	acquérir la maîtrise de la langue française contemporaine, orale et écrite, par l'entraînement à la communication et à l'expression. Cet entraînement devrait permettre l'usage de formes de plus en plus élaborées, de mieux en mieux adaptées au 'registre de langue' qui convient aux situations dans lesquelles l'enfant est amené à parler ou à écrire.
--	--

La pédagogie de la grammaire

<p>1923 De même qu'il doit être simple, <i>l'enseignement grammatical doit être concret</i>. Le maître doit partir des textes placés sous les yeux des enfants pour leur faire comprendre la fonction habituelle du nom, de l'article, de l'adjectif du pronom et du verbe. Il ne s'agit pas de formuler des définitions abstraites dont une connaissance plus approfondie de la langue ferait vite apparaître le caractère artificiel. Il s'agit d'amener les enfants, par la pratique du langage parlé ou écrit, à classer avec une suffisante précision les formes verbales sous les rubriques que les grammairiens ont imaginées pour mettre un peu d'ordre dans le chaos des réalités linguistiques.</p>	<p>L'essentiel est de conjuguer la fixation des mécanismes de lecture et d'écriture, orthographe comprise, par imprégnation spontanée et par imprégnation systématique. Le rôle du maître est ici de s'attacher à toujours enraciner l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans la pratique de la langue orale, l'observation de la langue écrite, et d'aider l'enfant, sans rien lui imposer, à partir de ses propres découvertes, à établir des rapprochements, des tris et des classements, et enfin de vérifier l'acquis.</p>
<p>1938 On <i>parlera d'un texte pour en induire la règle</i>. Cette " induction " demande à l'enfant un effort d'attention. Mais <i>c'est des faits de la langue parlée qu'il faut partir</i>, parce que c'est la langue parlée qui est seule bien connue des enfants.</p>	
<p>1938 On continuera à distinguer, par des caractères extérieurs, les divers compléments du verbe dans la proposition. C'est par l'observation des caractères extérieurs que l'on classera les propositions de la phrase</p>	
<p>1938 Les notions dégagées de l'observation de la langue parlée, puis de la langue écrite, doivent être aussi claires que possible, car la pratique s'accommode mal de l'hésitation et de l'imprécision. Si elles sont claires, elles peuvent sans inconvénient se trouver incomplètes : il suffit qu'elles ne contiennent rien d'inexact et ne compromettent pas le futur travail de la réflexion.</p>	

« Un travail systématique d'acquisition des réflexes linguistiques »

<p>1938 Pour réfléchir sur les formes et sur les lois du langage, il faut d'abord les posséder et savoir déjà les appliquer exactement et sûrement. Il est évident que, dans l'enseignement du premier degré, les fins sont toutes pratiques. Il s'agit moins d'acquérir des connaissances théoriques que de prendre des habitudes correctes. Toute notion que l'on enseigne doit engendrer chez l'enfant une aptitude pratique à exprimer sa propre pensée et à comprendre celle d'autrui.</p>	<p>Parallèlement à la mise au point de textes d'élèves, un travail systématique d'acquisition de réflexes linguistiques utiles et corrects sera entrepris. Car nous répétons que la liberté de l'expression de l'enfant s'accroît lorsqu'elle s'appuie sur des mécanismes bien en place qui évitent des tâtonnements superflus. A ce niveau (comme à celui des premiers entraînements grammaticaux), les techniques pédagogiques fondées sur l'imprégnation sont recommandées. Par imprégnation, nous entendons la mémorisation par répétition rythmée, et intelligente de structures, de tournures,</p>
--	---

<p>C'est dire que, dans l'enseignement du premier degré il y a une part inévitable de mécanisme qu'il faut avoir le courage de reconnaître, et à laquelle il faut, non pas se résigner, mais consacrer volontairement du temps, des efforts et de l'intelligence. Ce n'est pas que le maître doive s'interdire de donner à l'occasion quelques explications sur un fait de langue. Mais c'est à la condition de ne pas faire intervenir trop tôt la réflexion et l'érudition. Elles peuvent gêner l'application des habitudes et des réflexes.</p>	<p>qui devraient réapparaître spontanément dans l'expression naturelle et libre de l'enfant.</p> <p>Cette imprégnation peut, à l'École élémentaire, prendre des formes diverses - entre autres celle d'exercices de reconstitution de textes, celle d'exercices structuraux.</p>
<p>« Le reproche qui a été fait, non sans raison, à l'antique dictée... »</p>	
<p>1923. CE : Entre autres exercices, on leur donnera des dictées. Mais ces dictées seront des dictées préparées: on n'obligera pas les enfants à inventer ou à deviner l'orthographe de mots inconnus, on la leur fera connaître d'avance; on ne laissera d'autre soin à leur intelligence que celui d'appliquer les règles qu'ils ne doivent pas ignorer. On évitera ainsi le reproche qui a été fait, non sans raison, à l'antique dictée, celui d'enraciner dans la mémoire motrice de l'écolier de, mauvaises habitudes graphiques et de le condamner, la faute une fois commise par le fait d'une ignorance excusable, à la répéter à perpétuité.</p> <p>CM. Si simple qu'elle soit, l'étude est maintenant assez complète. Aussi, à côté des dictées préparées peut-on recommander les dictées de contrôle qui permettent de voir si l'enfant a bien appris et bien retenu les principales règles de la grammaire.</p>	<p>La dictée n'est pas un moyen d'acquisition de l'orthographe. Par l'accumulation des difficultés, elle place l'élève en situation d'échec puisque les moyens ne lui sont pas fournis pour résoudre les problèmes qu'il rencontre. En effet, les hasards du texte ne correspondent pas à une progression d'apprentissage ; d'autre part, l'élève doit transcrire une pensée et un style qui ne sont pas les siens et qu'il n'a pas eu le temps d'assimiler, comme ce serait le cas à la suite d'un exercice de reconstitution de texte. L'enfant se trouve donc dans une situation que l'adulte ne rencontre que rarement sur le plan professionnel.</p> <p>La dictée ne peut rendre de services que si elle a été conçue par le maître comme un test qui permettra d'évaluer les besoins de chacun, les progrès des acquisitions, les phénomènes de transfert et de maturation. Elle doit être élaborée, remaniée en fonction des hypothèses de travail. Elle doit préciser le niveau de développement atteint et non aboutir à la sanction de 'fautes', c'est-à-dire faire le bilan des réussites et non des seuls échecs. Le zéro ne devrait sanctionner que l'absence totale de graphie correcte, et le cas ne se présente pratiquement jamais. Elle ne peut être utilisée fréquemment (deux fois par trimestre au plus).</p>
<p>« Quantité d'exercices sont possibles en dehors de la dictée »</p>	
<p>1882. CE : 1° Exercices oraux. Questions et explications notamment au cours de la leçon de lecture, ou de la correction des devoirs. Interrogations sur le sens, l'emploi, l'orthographe des mots du texte lu. 3°. Exercices écrits. Dictées graduées d'orthographe usuelle et d'orthographe de règles.</p> <p>CM : 3°. Exercices écrits : dictées prises autant que possible dans les auteurs classiques et sans recherche des difficultés grammaticales. Correction mutuelle des dictées et des exercices par les élèves.</p>	<p>[</p> <p>...] Mais quantité d'exercices sont possibles en dehors de la dictée. Sans jamais perdre de vue que l'orthographe n'est qu'un moyen au service de la communication écrite, les maîtres pourront construire des exercices systématiques, collectifs ou individuels, en fonction des erreurs les plus fréquentes.</p>
<p>1923. CP : Initiation à l'<i>orthographe</i> en rapport avec la lecture. CE : Exercices oraux et écrits sur l'<i>application des règles grammaticales</i>. Petites dictées préparées. CM : <i>Orthographe et ponctuation</i>. - Dictées préparées et dictées de contrôle.</p>	<p>On peut envisager en ce sens des activités en liaison avec l'étude du vocabulaire (séries dérivationnelles), des exercices écrits apparentés aux exercices structuraux oraux (commutations de termes et transformation), un travail de justification orthographique d'un texte écrit, etc.</p>
<p>1938. Du reste l'étude des préfixes, des suffixes, des familles de mots, fournit parfois l'occasion d'apporter un peu d'ordre dans le chaos des faits orthographiques. Il ne faut pas trop</p>	<p>On ne perdra pas de vue qu'il faut savoir se borner au vocabulaire 'actif' de la langue écrite de l'enfant pendant toute la scolarité élémentaire et qu'il y a un grand intérêt à faire maîtriser de bonne heure les mots outils, au nombre de soixante-dix environ, qui représentent 50 % des mots de toute page de français. Ces mots-outils sont le plus souvent des monosyllabes et</p>

<p>multiplier ces règles : si elles devenaient aussi complexes que les faits eux-mêmes, elles seraient inutiles. Avant d'user de l'une de ces règles, le maître se demandera non si elle est rationnelle, mais si elle est utile, c'est-à-dire si elle embrasse dans son unité un assez grand nombre de cas particuliers, et constitue vraiment une simplification de l'usage. <i>L'orthographe devrait être acquise définitivement chez la moyenne des enfants à l'âge de treize ans. Si elle reste défectueuse très tard, c'est qu'elle n'a pas été enseignée méthodiquement en temps opportun.</i></p>	<p>beaucoup sont des homonymes redoutables. Ils comprennent une douzaine de verbes d'une importance capitale, à peu près tous du troisième groupe. Ainsi les enfants ont besoin de maîtriser dès le début : il fait/en faisant/nous faisons, etc... ; de même : aller. On s'inspirera également des échelles de fréquence existantes, fondées sur des données statistiques solides.</p> <p>Ces exercices systématiques devront viser à faire acquérir et mettre en œuvre des structures là où il n'existerait sans eux qu'une orthographe 'pointilliste', dans tous les cas où il est possible de faire apparaître des systèmes de relation cohérents.</p>
<p>1945. CP : id CE : Exercices oraux et écrits sur la conjugaison du verbe avoir, du verbe être, d'un verbe type du premier et du deuxième groupes, des verbes aller et venir, et limités aux temps usuels de l'indicatif. Exercices oraux et écrits sur l'application des règles grammaticales. Petites dictées préparées. CM. Etude attentive de l'orthographe des mots usuels et de la ponctuation, à l'occasion des divers exercices scolaires et à l'aide de dictées (dictées préparées, dictées de contrôle).</p>	
<p>« <i>La rédaction libre</i> »</p>	
<p>1923. Instructions</p> <p>Peut-être s'est-on, au cours des vingt dernières années, trop étroitement enfermé dans les sujets de pure description. Peut-être a-t-on cru trop volontiers que l'enfant est un être exclusivement sensoriel ou qu'il était nécessaire de faire avant tout l'éducation de ses sens. En réalité, il possède une vive sensibilité, une fraîche imagination, et l'on ne saurait, sans risquer d'atrophier ces précieuses facultés, l'emprisonner dans le monde de ses sensations immédiates. Dans ce monde même, ce qui l'intéresse le plus, c'est l'activité des êtres, le mouvement des objets; aussi préfère-t-il la narration d'un drame à la description d'un spectacle inanimé. Même fictive, la lettre lui plaît parce qu'elle donne une apparence de vie au sujet qu'il traite. Aussi le Conseil supérieur a-t-il tenu à ne pas restreindre la liberté des maîtres dans le choix des sujets.</p> <p>Cette liberté doit aller jusqu'à laisser, au moins de temps à autre, les enfants eux-mêmes choisir leurs sujets de rédaction. La méthode qui, depuis 1909, produit dans l'enseignement du dessin des résultats si appréciables, doit être, sans hésitation, appliquée à l'enseignement du français. Le dessin libre doit avoir pour pendant la rédaction libre. De même que le dessin libre révèle chez maint enfant des qualités insoupçonnées : le sens de l'observation, du pittoresque, de l'humour, de même la rédaction libre mettra en valeur tantôt la spontanéité et la fraîcheur des sentiments, tantôt le goût littéraire, tantôt l'ingéniosité intellectuelle de nos élèves. Et surtout, elle leur inspirera le désir d'écrire, sans lequel tous nos efforts demeureraient vains.</p>	<p>Dans le même temps, est encouragée la libre démarche de création verbale personnelle sans laquelle la sensibilité et l'imagination enfantines ne sauraient pleinement se développer et s'enrichir, démarche qui est nécessaire pour une ouverture à certaines formes de la littérature et particulièrement à la poésie.</p>

« Le besoin de traduire ses impressions »	
<p>1923</p> <p>D'une manière générale, toute méthode est mauvaise si elle n'inspire pas à l'enfant le désir de traduire ses impressions et de chercher, pour cette traduction, l'expression adéquate. Toute méthode est bonne si elle lui inspire ce double désir. Elle est parfaite si ce désir croît, chez l'écolier, jusqu'à la passion ou l'enthousiasme. Or, nul n'éprouve le besoin de traduire ses impressions s'il ne les ressent vivement.</p>	<p>La psychologie génétique montre qu'il n'y a pas de progrès durable dans le langage sans besoin de s'exprimer, de comprendre. Les exercices d'élocution et de rédaction ne sauraient donc être des occasions de faire fonctionner le langage à vide - ce qui est toujours possible - mais doivent s'enraciner dans l'affectivité, la sensibilité de l'enfant, dans son besoin de s'exprimer pour les autres, de comprendre ce que les autres disent.</p>
La méthode de rédaction : « Du tout à la partie »	
<p>1938</p> <p><i>Au point de vue de la méthode</i>, les instructions de 1923 ont donné lieu à plus d'un malentendu. Dans le souci de " procéder par étapes ", elles prescrivaient d'exercer d'abord les enfants à assembler les éléments d'une proposition, puis à écrire correctement une phrase simple, pour passer ensuite à la construction d'un paragraphe, " la véritable rédaction " n'apparaissant qu'au terme de cette progression. [...] Dans la parole et dans la rédaction comme dans le dessin, la démarche de la pensée va nécessairement du tout à la partie, c'est-à-dire de la rédaction au paragraphe et à la phrase, de la phrase à la proposition et au mot. Une ligne ou une surface ne sont que des abstractions sans réalité, de même que la phrase n'a de sens que dans le paragraphe, le mot et la proposition dans la phrase. Dans la rédaction, on commence par une idée d'ensemble du sujet; c'est en cherchant à se préciser que l'idée se divise, s'analyse, et trouve par là-même son expression. Ce n'est pas davantage par certains exercices " d'imitation " ou " d'enrichissement de la phrase " que l'on apprend à écrire.</p>	<p>Les progrès de la linguistique conduisent à considérer comme nécessaire l'abandon de quelques principes généraux antérieurement admis. C'est ainsi que certaines pratiques pédagogiques traditionnelles se fondent sur l'idée que la maîtrise de la langue part de la réflexion pour aboutir à l'usage. Nous pourrions citer maints exemples :</p> <p>- d'abord, dans les méthodes 'progressives' d'entraînement à la rédaction (du mot à la phrase, de la phrase au paragraphe, du paragraphe à la 'composition' française) ensuite et surtout, dans un enseignement grammatical qui, faisant construire les fonctions à partir des natures, passant uniformément de la phrase simple (proposition indépendante) à la phrase complexe, cherche à améliorer l'expression en s'appuyant presque exclusivement sur une réflexion abstraite et non sur le fonctionnement réel de la langue. Or, depuis un quart de siècle, la linguistique a montré qu'observer ce fonctionnement est la condition préalable et nécessaire de toute réflexion féconde et de tout perfectionnement.</p>
Le vocabulaire : « Les mots valent les uns par les autres »	
<p>Si l'on examine attentivement la signification un mot dans un texte, on s'aperçoit que ce mot n'a cette signification particulière que grâce à l'existence dans le lexique général d'autres mots de sens voisins, synonymes et contraires. [...]</p> <p>Quand on invite un élève à construire une phrase en partant d'un mot, il faut se garder de considérer cet exercice comme le début d'un apprentissage de la composition française. La pensée et la rédaction, en effet, ne vont pas du mot à la proposition, de la proposition à la phrase : elles suivent l'ordre inverse. Dans la réalité vivante de la parole, une phrase n'est pas une addition de termes indépendants qu'on a assemblés, c'est " une synthèse psychologique ", où chaque partie est déterminée par la conscience de l'ensemble.</p> <p>Beaucoup d'échecs dont on se plaint s'expliquent par cette confusion qui paralyse les enfants au lieu d'accroître leurs moyens d'expression. " La pensée, naturellement chaotique et confuse ", se présente d'abord comme un tout, elle " se précise pour s'exprimer" et on peut</p>	<p>Les mots 'valent' les uns par les autres, non seulement en fonction de leur distribution et de leur fonctionnement dans la chaîne verbale, mais aussi parce que se créent, par leur rapprochement, des sens seconds qui modifient chacun d'eux. Il ne faut pas oublier, en effet, que chaque mot est presque toujours métaphore naissante et qu'il renvoie souvent à un autre référent que celui qu'il désigne communément, pour peu qu'un autre ou que d'autres mots l'accompagnent. Lorsque l'enfant écrit tout simplement 'la robe des fleurs de l'été', il serait regrettable de chercher à faire décomposer cette image en ses éléments, car il s'agit peut-être tout aussi bien des 'robes' des fleurs que de la 'robe' de l'été. Cet exemple est volontairement</p>

dire qu'elle ne peut se préciser qu'en s'exprimant; c'est par approximations successives qu'elle élabore son expression, esquissant d'abord la composition générale de la phrase, puis essayant les formules où les mots se présentent en groupes, plusieurs pour une même idée, se précisant enfin tout à fait dans la clarté du mot propre enfin découvert. C'est pourquoi l'on confond tout et l'on compromet tout lorsqu'on organise les exercices de vocabulaire comme s'ils étaient des exercices de rédaction.

C'est pourquoi aussi les exercices de vocabulaire n'ont pas seulement pour objet de faire connaître aux enfants les mots usuels et les significations d'un même mot. Ils doivent, en outre, leur donner " la maîtrise de ces mécanismes psychologiques par lesquels ils constituent leur vocabulaire comme un système... où les mots sont à tout instant en état de répondre à l'appel de la pensée ". Par le seul effet de l'usage et de l'activité naturelle de l'esprit, les mots s'associent dans la pensée selon certains rapports, et forment ainsi comme des groupes dont chaque mot évoque tous les autres et dans lesquels elle choisit celui qui lui convient.

banal, proche de nombreuses productions enfantines, à la limite du cliché. Mais les 'trouvailles' de l'enfant sont souvent, sans qu'il en ait conscience (et c'est son inconscience qui le distingue d'un écrivain au travail), inattendues, originales, drôles, etc. Le maître aura à les préserver sans pour autant leur attribuer une importance excessive.

Sources :

Français – Ecole primaire - Instructions officielles de 1923 :

sites *Education, linguistique, société* de Samuel Huet, <http://www.samuelhuet.com/paid/41-textes-officiels/930-instructions-officielles-de-juin-1923-1.html>;
ou *Sauver les lettres*, <http://www.sauv.net/ref1923.htm>

Instructions officielles de 1945 reprenant les instructions de **1923** et **1938**,

Lecture, écriture, langue française à l'école primaire : <http://www.sauv.net/io1945int.php>

Plan de rénovation de l'enseignement du français à l'école élémentaire (Plan Rouchette), 1964 -1969 :

sites *Education, linguistique, société* de Samuel Huet, <http://www.samuelhuet.com/paid/42-textes-semi-officiels/918-plan-rouchette1.html>
ou *Sauver les lettres*, <http://www.sauv.net/rouchette.htm>